

SOUSCRIVEZ AU CONTRAT ADAPTÉ À VOTRE BESOIN⁽³⁾ :

CHOISISSEZ VOTRE DURÉE ET VOTRE KILOMÉTRAGE

- Durée :
AVEC financement :
sur la durée totale du financement.
SANS financement :
de 24 à 60 mois.
- Kilométrage de 20 000 km à 140 000 km.
(fin de contrat : au 1^{er} des 2 termes souscrits atteint).

CHOISISSEZ VOTRE MODE DE PAIEMENT

- Contrat AVEC financement :
primes intégrées aux mensualités
du financement Nissan Financial Services.
- Contrat SANS financement :
paiement comptant ou mensuel.

QUAND SOUSCRIRE ?

- À la commande de votre véhicule d'occasion
et au plus tard à la livraison.

EN COURS DE CONTRAT

- Pour toute opération d'entretien ou de changement
de pièces d'usure couvertes
par le contrat, adressez-vous à une concession
du réseau Nissan.
- Les prestations couvertes par votre contrat seront
directement prises en charge.
- En cours de contrat, possibilité de racheter
des tranches kilométriques supplémentaires.



(3) Véhicules éligibles : Véhicules électriques NISSAN d'occasion, véhicules thermiques ou hybrides d'occasion toutes marques de moins de 5 ans d'âge et moins de 100 000 Km, vendus à particulier dans le réseau Nissan.

UNE RÉPARATION ?

Rendez-vous en concession Nissan
pour la prise en charge de votre véhicule⁽⁴⁾.

EN PANNE ? BESOIN D'ASSISTANCE ?

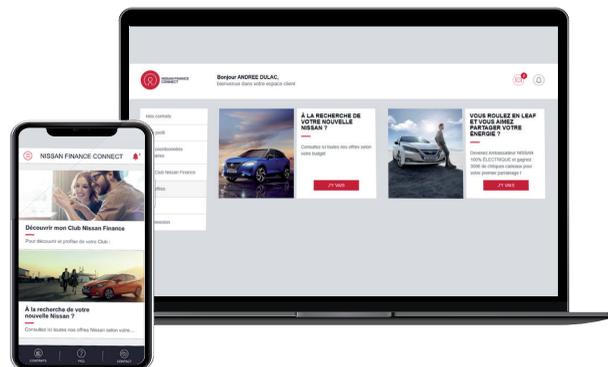
Votre véhicule est thermique ou hybride, appelez le :
01 55 92 22 24.

Votre véhicule est électrique, appelez le :

0 800 258 251 Service & appel gratuits

UNE QUESTION SUR VOTRE CONTRAT ?

Connectez-vous à votre espace client
Nissan Financial Services Connect.



nissanfinancialservices.fr

Nissan Financial Services est une marque commerciale utilisée par Diac avec l'accord de Nissan West Europe SAS. DIAC, SA, établissement de crédit et intermédiaire d'assurances, au capital de 415 100 500 euros. Siège social : 14, avenue du Pavé Neuf - 93168 Noisy-le-Grand Cedex - SIREN 702 002 221 RCS Bobigny - Numéro d'identification TVA : FR 02 702002221 - Code APE : 6492Z - Numéro ORIAS : 07 004 966. www.orias.fr

Contrat d'entretien proposé par SIGMA SERVICES - Département de DIAC LOCATION, SA, au capital de 29 240 988 euros. Siège social : 14, avenue du Pavé Neuf - 93168 Noisy-le-Grand Cedex - SIREN 329 892 368 RCS Bobigny - Numéro TVA intracommunautaire : FR 84 329 892 368 - Code APE : 7711B - Numéro ORIAS : 07 004 967. www.orias.fr

(4) Dans les conditions et limites prévues au contrat.



FINANCIAL SERVICES

Avec les contrats d'entretien
SECURE CARE
Roulez avec votre véhicule
d'occasion en toute sérénité

REF : SCEV22 - Novembre 2022 - Document non contractuel - Ne pas jeter sur la voie publique - Imprimerie Clément, rue des Pommiers - 30120 Avèze.



POURQUOI CHOISIR UN CONTRAT D'ENTRETIEN POUR VOTRE VÉHICULE D'OCCASION ?

Vous souhaitez rouler dans un véhicule d'occasion toujours parfaitement entretenu ?

VOUS FAITES LE BON CHOIX AVEC LE CONTRAT D'ENTRETIEN SECURE CARE !

TRANQUILLITÉ

- Programme d'entretien préconisé par le constructeur
- Remplacement de pièces d'usure
- Assistance routière



SÉCURITÉ

- Votre capital automobile préservé
- Votre budget entretien maîtrisé



QUALITÉ

- L'entretien effectué dans le réseau Nissan



SIMPLICITÉ

- Financement Nissan Financial Services + contrat d'entretien SECURE CARE = 1 seul prélèvement mensuel



AUTANT DE RAISONS DE SOUSCRIRE AU CONTRAT ADAPTÉ À VOTRE BESOIN



LA COUVERTURE POUR VOTRE VÉHICULE THERMIQUE ET HYBRIDE⁽¹⁾

ENTRETIEN PROGRAMMÉ

Effectué dans le réseau Nissan, selon préconisations et périodicités prévues par le constructeur (pièces, ingrédients et main-d'œuvre compris).

- Appoints d'huile entre deux révisions
- Vidange
- Filtration
- Liquides de freins et de refroidissement
- Bougies essence
- Kit courroies accessoire et distribution
- Diagnostic sécurité
- Entretien climatisation

PIÈCES D'USURE

Remplacement des pièces suivantes, soumises à usure normale (pièces, ingrédients et main-d'œuvre compris) :

- Amortisseurs
- Disques de freins/tambours
- Plaquettes de freins
- Balais d'essuie-glaces
- Ampoules
- Batterie
- Échappement
- Embrayage
- Bougie de préchauffage (pour modèle Diesel uniquement)

ASSISTANCE ROUTIÈRE⁽²⁾

Assistance dépannage/remorquage en cas d'immobilisation du véhicule dans les cas suivants :

- Accident matériel
- Perte, vol ou bris de clés
- Crevaision
- Erreur ou panne sèche de carburant
- Panne

LA COUVERTURE POUR VOTRE VÉHICULE ÉLECTRIQUE⁽¹⁾

ENTRETIEN PROGRAMMÉ

Effectué dans le réseau Nissan. Opérations de diagnostic sécurité, d'entretien et de contrôles aux périodicités prévues par le constructeur :

- Filtration
- Liquides de freins et de refroidissement
- Entretien climatisation

PIÈCES D'USURE

Remplacement des pièces suivantes, soumises à usure normale (pièces, ingrédients et main-d'œuvre compris) :

- Amortisseurs
- Disques et garnitures de freins
- Plaquettes de freins
- Balais d'essuie-glaces
- Ampoules
- Pompe à vide (si équipé)

ASSISTANCE ROUTIÈRE⁽²⁾

Assistance dépannage/remorquage en cas d'immobilisation du véhicule dans les cas suivants :

- Accident matériel
- Perte, vol ou bris de clés
- Crevaision
- Incident mécanique, électrique ou électronique

(1) Hors éléments couverts par une extension de garantie. Possibilité de souscrire avec ou sans financement. Le programme d'entretien et la couverture pièces d'usure sont effectifs après un délai de carence de 3 mois ou 5 000 Km (au premier des deux termes atteints) à compter de la livraison. Programme d'entretien réservé aux véhicules électriques, thermiques et hybrides.

(2) Assistance souscrite par DIAC SA auprès d'Inter Partner Assistance, société anonyme de droit belge au capital de 61 702 613 euros, entreprise d'assurance agréée par la Banque Nationale de Belgique sous le numéro de code O487, immatriculée au registre des Personnes Morales de Bruxelles sous le numéro BCE : 045.591.055, dont le siège social est situé Avenue Louise 166 BP1 - 1050 - Bruxelles - Belgique, prise au travers de sa succursale française immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 316 139 500 et située : 6, rue André Gide - 92320 Chatillon.